Les conséquences des politiques rizicoles pour la petite paysannerie birmane

23 janvier 2023

Un article publié en décembre 2022 dans la revue *Cahiers Agricultures* s'intéresse aux conséquences des politiques rizicoles birmanes sur la sécurité foncière des petits agriculteurs du pays. Le développement de l'irrigation, pour la production rizicole, a été historiquement déterminant dans la construction de l'État birman. Dans les plaines et le delta de l'Irrawaddy, cette politique s'est accompagnée d'un contrôle renforcé des terres par l'État, imposant aux détenteurs de parcelles irriguées de les cultiver en riz. Elle a été un facteur d'intégration des territoires périphériques montagneux, peuplés de minorités ethniques, à l'espace national, et s'est traduite par une remise en cause des régimes fonciers coutumiers. Pour l'auteur, cette politique a constitué un facteur d'insécurité économique et foncière pour les petits producteurs : par exemple, la production de riz en saison sèche n'est rentable que pour les grandes exploitations.

Source : *Cahiers Agricultures*